

Sentiers non patrouillés

En cas d'urgence, composez le 911



Réglements

- Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps.
- Les excréments de vos animaux doivent être ramassés.
- Les déchets doivent être ramassés et déposés dans les poubelles.
- Les feux sont interdits.
- Les vélos de montagne et les véhicules tout-terrain sont interdits.
- La signalisation des sentiers doit être respectée.
- La traversée des pistes de ski et des glissades est interdite à pied ou en raquette durant la saison de ski.

Sentier de l'Ours

Pédestre et raquette



Sentier de l'Érablière

Pédestre et raquette



Sentier du Sommet

Pédestre et raquette



Sentier le Mi-Montagne

Pédestre, ÉTÉ seulement



Sentier des Chevreuils

Pédestre et raquette



Sentier du Hameau

Pédestre et raquette



Sentier du Bûcheron

Pédestre et raquette



Sentier du Paresseux

Pédestre et raquette



Sentier le Bord du lac

Pédestre et raquette



Sentier Chalet du sommet

Pédestre et raquette



Piste Gaudreau Piste Pierre-Ling

1.3 km 1.5 km

Pédestre, ÉTÉ seulement

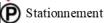
Accès Hameau

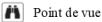


Départ



Chalet





Aire de repos



Rando Alpine